

**Compte rendu de la séance  
du Conseil Municipal  
du  
Vendredi 17 Décembre 2021 à 10h00**

**Présents** : MM.– BAIN Chantal - BIGHETTI de FLOGNY Charles - CAMOIN Yves –LAUGIER Lucette  
– LUCAS Aurore et GAYMARD Marie-José,

**Absents excusés** : M. TROIN François,  
Mme GRANDAZZI Sandrine ayant donné procuration à M. BIGHETTI de FLOGNY Charles

**Secrétaire de séance** : CAMOIN Yves

**I- INTERCOMMUNALITE :**

- 1- Gestion des eaux pluviales urbaines – le maire propose le renouvellement de la convention de gestion de fonctionnement pour la période 2022-2024, période pendant laquelle le service E.A.P. de DPVA mettra en place les moyens pour traiter cette compétence. Une visite avec un technicien DPVA sur site permettra de finaliser les objectifs d'investissements pour cette période.  
Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

**Délibération n° 2021 57**

- 2- Convention territoriale globale avec la CAF. Le maire détaille le principe de partenariat Etat-CAF du Var et DPVA en terme de politique de développement des services à destination des familles.  
Cette délibération est adoptée à l'unanimité

**Délibération n° 2021 58**

**II- Station de distribution de carburant :**

**Budget de la Station de Distribution Automatique de Carburant - DM N°02**

Le Maire informe le Conseil Municipal que les prévisions budgétaires 2021 ont été largement dépassées, aussi bien en dépenses qu'en recettes, et qu'il y a lieu d'augmenter les crédits budgétaires afin de pouvoir régler les fournisseurs.

	<b>Désignation</b>	<b>Diminution sur crédits</b>	<b>Augmentation sur crédits</b>
Fonct	D 6066 : Carburants		20 000,00 €
Fonct	R 701 : Vente produits finis		20 000,00 €

Le Conseil Municipal **ACCEPTE** les augmentations de crédits proposés.

**Délibération n° 2021 60**

### **III- DIVERS**

#### **1- Convention et Participation au Centre Local d'information et de Coordination (CLIC) gérontologique de la Dracénie. (2022-2025)**

Monsieur le Président expose au conseil d'administration que le CCAS de Draguignan est gestionnaire d'un Centre Local d'information et de Coordination (CLIC) gérontologique de la Dracénie.

Le CLIC de la Dracénie, service destiné aux personnes de plus de 60 ans, leur famille, leur entourage et aux professionnels chargés de leur accompagnement est susceptible d'intervenir sur le territoire de 23 communes composant la Communauté d'Agglomération Dracénoise ainsi que les 9 communes qui composaient la Communauté de Communes Artuby sur Verdon.

A ce titre, le CCAS de COMPS-sur-ARTUBY a la possibilité de bénéficier des services du CLIC de la Dracénie en contrepartie d'une participation financière annuelle.

Une convention, dont Monsieur le Président donne lecture, a pour objet de définir les relations et engagements respectifs du CCAS de Draguignan et du CCAS de COMPS-sur-ARTUBY dans le cadre du service rendu par le CLIC de la Dracénie.

En contrepartie des missions assurées par le CLIC de la Dracénie, le CCAS de s'engage à verser une participation financière annuelle qui pour l'année 2022 s'élève à 186,25 €

#### **Le Conseil d'administration,**

- **AUTORISE** le Président à signer ladite convention ainsi que tout acte en rapport avec cette affaire.
- **ACCEPTER** le principe d'une contribution financière qui pour l'année 2022, s'élève à 1,49 € par personnes de plus de 60 ans, soit 186,25 €.

#### **Délibération n° CCAS2021 04**

#### **2- Motion contre la fermeture du service des urgences du C.H. de Draguignan de 20h à 6h la nuit.**

IL Y A URGENCE Aux Urgences de nuit du Centre hospitalier de la Dracénie

Les élus du Conseil Municipal de la Commune de COMPS-sur-ARTUBY souhaitent vivement des représentants de l'État, qu'ils mettent en œuvre tous les moyens afin d'assurer à la population de l'aire dracénoise une prise en charge sécurisée de jour comme de nuit, au service d'urgences du Centre Hospitalier de Draguignan, en premier lieu en assurant l'embauche de tous les personnels permettant de faire fonctionner ce service (personnels médicaux et paramédicaux).

- S'engager à mettre en œuvre tous les moyens financiers et humains afin de pérenniser l'activité de l'unité du Service des Urgences de nuit du CHD et de son activité SMUR (Service Mobile d'Urgences et de Réanimation), à travers l'embauche de médecins Urgentistes.
- Maintenir l'offre de soins pleine et entière et rouvrir le service la nuit fermée depuis le 29 octobre 2021, afin de préserver la sécurité des citoyens face à toutes les urgences médicales.
- Maintenir et renforcer l'offre de soins dans tous les services, y compris la psychiatrie, en arrêtant les suppressions de lits et de services, en assurant l'embauche de tous les personnels manquants surtout à la veille de la 5ème vague épidémique



- Maintenir les activités de proximité des services publics pour lutter contre la désertification médicale, préserver l'égalité dans l'accès aux soins pour toutes et tous.
- Répondre aux besoins de la population au travers des services publics et garantir la protection sociale.
- Maintenir un service public de santé dynamique sur le territoire de la Dracénie.

**Délibération n° 2021 59**

#### **IV- Affaires en cours et Questions diverses.**

- **Schéma DECI** : le maire détaille les travaux à faire sur le réseau DECI ainsi que la chronologie des ces travaux en fonction de l'importance des projets immobiliers prévus. Les priorités seront :
  - a. Nouveau poteau à la Souche
  - b. Canalisation Réserve St André >> Place du Campon
  - c. Etanchéité et aménagements citerne maison médicale pour mise en place d'un poteau d'aspiration (lieu à définir)
  - d. Mise en place réducteurs de pression (Ste Hélène...)
- **Camping Municipal du Pontet** :  
Branchement électrique au camping municipal. Le maire expose la proposition d'Enedis pour porter à 250 kva la puissance disponible au camping municipal et le coût très important de cette solution. Après analyse des besoins pour les 2 ans à venir, il est décidé de privilégier la solution de trois compteurs 36 kva (108 kva).
- **Banque alimentaire** : suite aux entretiens avec la Banque alimentaire du Var, une réunion est prévue avec leurs responsables et les maires de l'ex-canton de Comps pour définir la solution d'un point de distribution sur Comps. Le CCAS de Comps pourrait faire le lien avec les autres communes.
- Point sur l'avancée du projet **Maison France-Services**.  
 La commune de Comps est prête pour prendre en charge l'agence postale communale.  
 L'appartement du rez-de-chaussée de la maison Maurin, libéré par Mme Johanna Dos Santos, pourrait recevoir le DAB ainsi que le service de tri postal. Les garages serviraient au traitement des colis.
- Point sur les travaux à la **maison Torino** : Peintures terminées fin décembre – divers électricité plomberie - abri bois seront terminés d'ici fin janvier.
- Devenir de la **maison « Marie Guibert »**, le conseil est favorable à faire évaluer le bien et le proposer à la vente à 70 000 €. Le maire doit prendre contact avec un agent immobilier.
- Travaux de **l'église de Jabron** : Mr.Fabrice Sagniez ayant refusé de poursuivre le projet de rénovation de cette église, le conseil décide de confier ce travail à Mr.Laurent Camoin selon un devis équivalent. Les travaux se feront courant mai 2022.

- **Festivités de Noël** : compte tenu de la situation sanitaire, le Noël des enfants et le repas des aînés ont été annulés. La distribution des jouets se fera à l'école comme en 2020.

*La séance est levée à 19h*

Le Maire  
A. BARALE

